

Chers Parents,

Objet : matériel suggéré par Monsieur Julien Debroux (2^{ème}C).

Votre enfant arrive en deuxième année. C'est avec un réel plaisir que j'accueillerai à nouveau votre enfant dans sa classe.

Vous trouverez, à titre indicatif et facultatif, la liste du matériel suggéré à votre enfant pour que cette année 2022-2023 se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, l'école fournit, gratuitement, le journal de classe, les cahiers et leur couverture.

Si le matériel de l'année passée est encore en bon état ou si vous possédez déjà l'un ou l'autre objet, je prône le réemploi. Inutile de refaire un achat !

Il n'est pas nécessaire de choisir des marques commerciales, ni même des produits chers.

Nous insistons pour que l'ensemble du matériel soit marqué au nom de l'enfant et cela afin d'éviter les risques de pertes.



En vous remerciant d'avance pour votre compréhension et votre collaboration au bon déroulement de l'année, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Dans la trousse :

- 1 stylo avec des cartouches d'encre bleue
- 1 crayon ordinaire
- 1 gomme
- 1 taille-crayons
- 1 bic à quatre couleurs (rouge, vert, noir, bleu)
- 1 pochette de marqueurs de 4 couleurs effaçable à sec (style Velleda)
- 1 ardoise pour marqueur (effaçables) + 1 « chiffonnette » pour effacer des crayons + des marqueurs de couleurs
- 1 paire de ciseaux



Autres :

- 1 cahier de brouillon
- **25** pochettes plastiques **A4 (11 trouets)**
- **3** fardes de devis à glissière en plastique (1 rouge, 1 bleu, 1 verte) → 
- 1 latte rigide !! et **pas en métal**
- **1** farde de présentation **30 vues** bleue (synthèses en français)
- **1** farde de présentation à vue rouge (synthèses en maths : reprendre celle de 1^{ère}) 
- **1** farde à rabats format A4 (reprendre celle de première année)
- 1 bâton de colle à racheter dès que le 1^{er} est presque vide !!!
- 1 gourde pour boire
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 classeur (reprendre celui de première année).

Concernant les uniformes (achat facultatif), les dates des ventes vous seront communiquées en septembre.

Attention, les objets perdus seront remis « Aux Petits Riens » le 01/07/2022. Veuillez récupérer les vêtements de vos enfants avant cette date, sous le préau.

Le papier aluminium, les bouteilles d'eau, berlingots et autres jus ne sont pas autorisés. Veuillez fournir une gourde à votre enfant ainsi qu'une boîte à tartine.